

GRÈVE LE 28 MARS TOUS A LA MANIF !

Laurence Parisot, Présidente de MEDEF, a sa propre vision de la vie et veut l'imposer à tout le monde : « *Tout est précaire, même l'amour, alors pourquoi pas le travail ?* ». Le gouvernement est d'accord.

LE CPE , C'EST QUOI ? Un contrat de deux ans pour les moins de 26 ans, avec licenciement sans motif à tout moment, et pas d'obligation de CDI à la fin du contrat.

Avec le CPE, on aura plus de chances de trouver un emploi : FAUX

- ⇒ ceux qui avaient un CDD seront encore plus facilement licenciés et précaires ;
- ⇒ ceux qui ont la chance d'avoir un CDI aujourd'hui (60% des jeunes), n'auront plus cette possibilité et passeront demain par la case CPE.

Avec le CPE on met le pied à l'étrier de l'emploi : FAUX

- ⇒ on pourra passer de CPE en CPE sans jamais accéder au CDI puis enchaîner, pourquoi pas, par un CNE (Contrat Nouvelle Embauche).

Avec le CPE , on réduira le chômage : FAUX

- ⇒ ce n'est pas le contrat de travail qui crée l'emploi, c'est la croissance.

Le CPE est le contrat le plus social jamais réalisé : FAUX

- ⇒ ils se foutent de nous ! Comment faire des projets d'avenir, avoir un logement, prendre son indépendance, construire sa vie quand on peut être viré du jour au lendemain ?

Attention DANGER, un nouveau contrat précaire (pour les licenciés économiques qui ne percevront pas d'indemnité de préavis) est expérimenté : le Contrat de Transition Professionnelle (CTP). D'une durée de 12 mois, le CTP oblige le « bénéficiaire » à accepter tout offre de travail dans le cadre du contrat, y compris si cette offre implique une mobilité géographique ou professionnelle sur le bassin d'emploi !

A l'agence depuis le statut de décembre 2003, le nombre de contrats précaires n'est plus limité, la DG y a recours en tant que de besoin ! Dans cette logique de « précarité-fatalité », le SMP nous transforme en relais du discours gouvernemental et patronal. Nous devons convaincre les DE que le CDI c'est fini !

CPE, CNE, CTP, CDD seniors, c'est la précarité ! Mettons en échec ce gouvernement qui voudrait briser nos vies, nous soumettre, bâillonner la jeunesse, museler les syndicats ! L'action forte et unie des jeunes et des salariés peut avoir raison du contrat première embauche même s'il a été adopté à l'Assemblée Nationale.

**ENSEMBLE, préparons la société de demain, le mardi 28 mars
STOP à la précarité !
OUI à l'emploi stable et reconnu pour tous !**